



Photo de l'ensemble des élus du Conseil Municipal.

PAROLE DE LA MAJORITÉ

LISTE COLLONGES D'ABORD

Démocratie participative :

Vous trouverez dans ce numéro un encart sur ce que vous aimeriez lire dans votre magazine municipal. Nous comptons sur vous pour l'améliorer.

La Métropole de son côté nous interroge sur plusieurs sujets :

- La ZFE (Zone à Faible Emission) qui va interdire à la circulation les véhicules les plus polluants.
- L'extension du métro à travers 4 propositions. La circulation est de plus en plus problématique, voire insupportable à certaines heures.
- La modification N° 3 du PLUH, au travers

d'une enquête publique d'ici quelques semaines.

Pour répondre, vous retrouverez toutes ces adresses sur notre site et la page Facebook de la Mairie. Participez, faites connaître votre avis !

En ce qui concerne l'élaboration de la charte architecturale et paysagère pour encadrer les constructions dans notre commune, nous avons fait appel bien sûr à des élus de la minorité mais aussi à la société civile au travers de plusieurs personnes connaissant bien le patrimoine communal.

Nous allons également pouvoir relancer les réunions des comités de quartier qui sont un relai important entre les habitants et la municipalité.

Mais la démocratie locale n'est pas qu'une question d'adultes : à l'heure où vous lirez ces lignes, les enfants de Collonges auront désigné leurs représentants au sein du CME : nous leur souhaitons un bon début de mandat, aussi riches que le nôtre, dans le lancement de leurs projets.

Vous aurez l'occasion de les rencontrer prochainement...

Alain Germain, Jacques Cartier, Arlette Baillot, Eric Madigou, Valérie Katzman, Nicolas Delaplace, Géraldine Lefrêne, Benoît Van Hille, Anne-Marie Graffin, Jean-Michel Bernard, Christian Aussenac, Claudine Imbert, Véronique Ligney, Frédéric Vial, Stéphane Leroux, Valérie Gardette, Vivienne Moutamalle, Christophe Charvet, Anne Selles, Thibault Valon, Florence Deschodt, Maud Gayet.

PAROLE DE LA MINORITÉ

LISTE COLLONGES AVENIR

Chers Collongeard.e.s, devant les défis urbanistiques lourds de conséquences nous avons depuis les élections tout fait pour aider la Majorité dans sa démarche. Nous avons tenté par tous les moyens de participer aux prises de décision en apportant notre réflexion, notre expertise professionnelle. Nous avons voulu nous rendre utiles pour notre commune, nous constatons que nous avons échoué. Échoué même jusqu'au dernier Conseil où là

nous avons atteint des sommets d'incohérence... lorsque Le Maire et son adjoint à la voirie et déplacement ont demandé de voter la **Délégation à la Métropole** de la gestion de partage en libre service des trottinettes, cycles... sous prétexte d'un cadre juridique absent, d'ailleurs inexact depuis la Loi LOM du 24.12.19. Que s'est-il passé pour que Notre Maire veuille déléguer pour abandonner cette gestion ? Alors que dans le même temps il signe

avec 44 autres une tribune « **Et si on arrêta tout** » fustigeant la gouvernance de la Métropole en déclarant : « **A vouloir laminer les communes, à vouloir déposer les élus Municipaux de tout moyen d'action les seuls au contact de leurs habitants** » Mais monsieur Le Maire il fallait voter **NON. Seule l'Opposition l'a fait.**

Patrick Joubert, Dominique Boyer-Rivière, Pierre-Marie Lelard, Catherine Arnaud, Jacques Maisse.